

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 06 /10/2023

La suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires met en danger les acteurs de l'Éducation populaire

Avec les associations d'élus et des collectivités, le collège des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire et Hexopée sont émus de la prévision de la décision de suppression du fond dès cette rentrée. Aujourd'hui, la question reste entière pour la rentrée de 2024.

Au total, c'est 41 M€ que l'Etat affectait à la filière « animation » sur plus de 1300 Communes et qui vont progressivement disparaître.

Une annonce en contradiction totale avec les initiatives prises depuis 2021

Cette annonce, apprise au détour d'un décret et du début de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2024, nous semble en contradiction totale avec l'ensemble des initiatives prises depuis 2021 pour soutenir et renforcer la qualité et l'attractivité de la filière animation : Plan pour le renouveau dans l'animation et les ACM, Comité de Filière, etc.

Elle met également en danger l'ensemble des engagements pris par les employeurs et organisateurs d'accueils périscolaires pour améliorer les compétences des animateurs, renforcer leurs conditions sociales et ainsi soutenir la qualité des contenus proposés durant les temps d'accueil périscolaires. En effet, et alors que notre filière est déjà confrontée à des tensions budgétaires importantes, comment mettre en œuvre, à moyens financiers dégradés, la rémunération du temps de préparation des animateurs, accord historique passé dans le cadre du dialogue social consécutif aux travaux du comité de filière ? Comment financer la nécessaire professionnalisation des salariés de la filière et leur départ en formation ?

Dans l'histoire de la filière « animation », la réforme des rythmes scolaire a constitué un tournant dans la reconnaissance du rôle prépondérant des temps périscolaires à

notre système éducatif (respect du rythme de l'enfant, lutte contre les inégalités, complémentarité des temps...). Les organisations territoriales sur 4,5 jours qui en sont issues font preuve d'un équilibre entre amplification des temps périscolaires quotidiens, professionnalisation des équipes, allègement des taux d'encadrement, projets spécifiques scolaires/périscolaires et abondements complémentaires de l'Etat.

Le CNAJEP et Hexopée demandent le maintien de ce fonds

Le Fonds de soutien est encore aujourd'hui un maillon important de l'équilibre des modèles économiques et sociaux des structures associatives de l'Education populaire. Ainsi, en sus du signal envoyé aux Collectivités territoriales et qui en ont donné leur appréciation circonstanciée, sa mise à mal risque d'entraîner une régression pour la filière que nous défendons.

Au regard de l'inflation « record » et après l'annonce d'une COG plutôt volontariste, nous espérons que la reconnaissance de la place prépondérante de notre filière aurait conduit au maintien du Fonds de soutien et à son élargissement.

CONTACTS PRESSE

M. Antoine TRÉDEZ
atredes@hexopee.org
06 59 86 47 70

Mme Audrey Baudeau
audrey.baudeau@cnajep.asso.fr
06 77 14 75 96